

Bienvenue dans l'arrondissement de Groß-Gerau

Informations à l'attention des enfants et adolescents réfugiés

Tu es tout(e) seul(e) en Allemagne ?

Si tu es arrivé(e) seul(e), contacte l'une de ces personnes ou institutions officielles :

- la police,
 - une organisation humanitaire officielle
- ou, mieux encore, nous, les membres de Team umA.

Qu'est-ce que Team umA ?

Team umA est une équipe de personnes spécialement formées pour s'occuper des enfants et adolescents provenant d'autres pays et pour les aider à vivre en Allemagne.

« umA » signifie : mineurs étrangers non accompagnés.

Tu as moins de 18 ans ?

Tu es arrivé(e) en Allemagne sans ta mère ni ton père ?

Alors nous sommes responsables de toi.

Ne vas pas avec des particuliers proposant de s'occuper de toi.

Même s'ils te promettent beaucoup de choses formidables !

Nous, de Team umA, appartenons à la *section Jeunesse et famille* (« Fachbereich Jugend und Familie »), donc à un service officiel de l'arrondissement de Groß-Gerau.

Nous veillerons à ce que tu ailles bien.

Nous veillerons à ce que tu sois logé(e) dans un endroit sûr où tu recevras tes repas, des vêtements et les soins médicaux nécessaires.

(Ceci s'appelle la *prise en charge*.)



Notre adresse dans l'arrondissement de Groß-Gerau est :

Kreisverwaltung Groß-Gerau

Fachbereich Jugend und Familie / Jugendamt

TEAM-umA

Wilhelm-Seipp-Str. 4

64521 Groß-Gerau

E-mail : betreuung.uma@kreisgg.de

Tél. : 06152-989-761

ou tél. : 06152-989-552

www.kreisgg.de/uma

Trouver une place pour toi

Nous, de Team umA, clarifions avec toi comment ton accueil et ta vie en Allemagne pourront être. (Ceci s'appelle la *clarification*.)

Il faut ensuite rechercher où il y a une place pour toi. Pendant cette période, tu restes dans le lieu où tu as été logé(e) en premier.

(Ceci s'appelle alors la *prise en charge provisoire*.)

Tu as des parents ou des amis en Allemagne chez lesquels tu dois aller ?

Alors contacte également quelqu'un de Team umA. Nous vérifions alors avec toi si cette possibilité est convenable pour toi.

Si tu n'as personne en Allemagne chez qui habiter, il y a d'autres possibilités :

par exemple, dans un foyer de jeunes ou un foyer collectif. Des adolescents y habitent en colocation avec des encadrant(e)s.

Mais il se peut que la ville dans laquelle tu es arrivé(e) ne peut pas t'héberger.

Dans ce cas, nous cherchons alors une place libre dans une autre ville ou un autre village.

Il peut se faire que tu doives déménager de nouveau. (Ceci s'appelle la *relocalisation*.)

Tu peux toujours parler avec quelqu'un de *Team umA* !

Contacte quelqu'un de **Team umA** en cas de préoccupations ou de besoins ou si tu n'es pas d'accord avec une décision spécifique.

L'équipe s'efforcera de trouver avec toi une solution !

Tu as déjà été accueilli(e) par des amis ou des parents ici en Allemagne ?

Alors contacte la **section Jeunesse et famille** (« **Fachbereich Jugend und Familie** ») sur place ! C'est très important.

Le nom de cette section peut être différent dans d'autres villes et arrondissements, mais il y a toujours une telle section dans la municipalité ou l'administration de l'arrondissement où tu te trouves.

La **section Jeunesse et famille** (« **Fachbereich Jugend und Familie** ») doit vérifier avec toi si tu peux y rester. Pour cela, elle parlera avec les amis/parents et, le cas échéant, contactera ta mère et ton père. Il faut s'assurer que tu as suffisamment de place, que tu es bien traité(e) et qu'on s'occupe bien de toi.

Et il faut clarifier qui est officiellement responsable de toi ; peut-être que ce sont les amis ou des parents, peut-être que l'on t'attribuera également un tuteur/une tutrice.

Dans tous les cas, la famille peut recevoir l'aide de la **section Jeunesse et famille** (« **Fachbereich Jugend und Familie** »).

Si tu ne te sens pas bien ou si tu as besoin de soutien pour quoi que ce soit, adresse-toi à quelqu'un de **Team umA**. Nous examinons alors ce qui est le mieux pour toi.

Qu'est-ce qu'un tuteur et quel est son rôle ?

Si tu as moins de 18 ans et que tu es seul(e) en Allemagne sans ta mère ni ton père, on t'attribuera un *tuteur* ou une *tutrice*.

Le rôle du tuteur/de la tutrice est de s'occuper des tâches qui seraient normalement à la charge de ta mère et de ton père.

Il est également possible qu'un membre de ta famille ou de ta parenté te prenne en tutelle.

La tutelle cesse dès que ta mère et ton père arrivent en Allemagne.

Tu es avec ta mère et ton père ou l'un des deux en Allemagne ?

Si tu es arrivé(e) avec ta mère et ton père et que vous ne savez pas où aller, vous habiterez ensemble avec d'autres réfugiés dans un *centre de premier accueil (EAEH)*. Il se peut que, peu de temps après, il te faille changer de Land. (*Répartition*)

Même si tu es ici avec ta famille, tu peux t'adresser à la **section Jeunesse et famille** (« **Fachbereich Jugend und Familie** ») lorsque tu as besoin d'assistance.

Les membres de la **section Jeunesse et famille** (« **Fachbereich Jugend und Familie** ») sont là pour assister toutes les familles qui vivent en Allemagne quand elles ont besoin d'aide,

même si ce ne sont pas des familles allemandes. Ils veillent à ce que les enfants et les adolescents puissent grandir en bonne santé. En outre, ils conseillent et assistent les familles qui, pour une raison ou une autre, ne sont pas à même de le faire seules.

Donc, si tu as besoin d'aide parce que

- il y a souvent des disputes dans la famille, ou
- ta mère ou ton père ne peut pas s'occuper de toi ou de tes frères et sœurs, parce qu'ils sont eux-mêmes souffrants et, par exemple, qu'ils doivent garder le lit toute la journée ou qu'ils sont tristes, ou
- tu ne peux pas être inscrit(e) dans une école, ou
- tu voudrais apprendre l'allemand,

alors contacte la **section Jeunesse et famille (« Fachbereich Jugend und Familie »)**.

Si tu vas déjà à l'école, tu peux également t'adresser à ton *assistant(e) social(e) scolaire*.

<https://www.kreisgg.de/bildung/schulsozialarbeit/standorte/>

Séjour (situation de séjour ?)

Il est judicieux de contacter un *centre de consultation* qui peut répondre à un grand nombre de vos questions et vous aider.

Recherche de services de consultation en matière d'asile et de migration – <https://adressen.asyl.net/>

Santé

Que peux-tu faire si tu éprouves des difficultés ou douleurs physiques ou émotionnelles ?

Tu as le droit de consulter un(e) médecin pour parler de tes problèmes et suivre un traitement.

Patientenservice tel. 116117

<https://www.116117.de>

Ceci vaut aussi bien pour les difficultés physiques que pour les difficultés émotionnelles ou psychiques. Par exemple, si tu dors très mal parce que tu penses toujours à ce qui s'est passé ou bien si, en permanence, tu as très peur, tu es très agité(e) ou très irritable. Alors, demande que l'on t'aide ! Parle à quelqu'un en qui tu as confiance et raconte-lui comment tu te sens !

Si tu as rapidement besoin d'aide, tu peux toujours te rendre au service des urgences d'un centre hospitalier ou appeler le **112** (numéro d'appel d'urgence). On t'aidera même si tu n'as pas de carte d'assurance maladie.

Tu peux également contacter à tout moment quelqu'un de **Team umA** si tu as des questions.

Et qu'en est-il de l'école ?

L'école et la formation sont les étapes importantes pour un avenir meilleur et sûr en Allemagne. Le système scolaire allemand est un peu compliqué vu que chaque Land allemand a sa propre législation.

Mais, en Allemagne, la scolarité est obligatoire pour tous les enfants et adolescents ; c'est-à-dire qu'ils ont le droit et l'obligation d'aller à l'école.

Avant de pouvoir faire autre chose, il te faut **apprendre l'allemand**. L'allemand est la clé pour tout ce qui suit !

Staatliches Schulamt für den Kreis Groß-Gerau

Aufnahme- und Beratungszentrum

Tel. 06142 5500 0

E-Mail: poststelle.ssa.ruesselsheim@kultus.hessen.de